

FCP HELION ACTIONS DEFENSIF
SITUATION ANNUELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2014

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES LES ETATS
FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 26 mars 2014 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » pour l'exercice clos le 31 Décembre 2014, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.953.243, un actif net de D : 2.877.471 et un bénéfice de D : 168.843 ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2014, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité du gestionnaire dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. Le gestionnaire du fonds commun de placement est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers du fonds commun de placement «FCP HELION ACTIONS DEFENSIF», annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière du fonds au 31 décembre 2014, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Paragraphe d'observation

4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les emplois en portefeuille-titres représentent à la clôture de l'exercice, 47,60% du total des actifs, se situant ainsi au-dessous du seuil de 50% fixé par l'article 2 du décret N°2001-2278 du 25 septembre 2001.

Vérifications et informations spécifiques

5. Conformément aux dispositions de l'article 3 nouveau de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994 et sur la base de notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers, nous n'avons pas relevé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6. En application des dispositions de l'article 20 du code des Organismes de Placement Collectif, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations, d'ordre comptable, données dans le rapport sur la gestion de l'exercice. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, des remarques particulières.

Tunis, le 25 mars 2015

Le Commissaire Aux Comptes :

FINOR

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(Montants exprimés en dinars)

ACTIF	Note	31/12/2014	31/12/2013
Portefeuille-titres	4	<u>1 405 677,477</u>	<u>1 201 812,305</u>
Actions et droits rattachés		1 065 049,282	813 486,729
Obligations et valeurs assimilées		198 059,987	301 492,432
Titres des Organismes de Placement Collectif		142 568,208	86 833,144
Placements monétaires et disponibilités		<u>1 547 559,549</u>	<u>570 995,477</u>
Placements monétaires	5	1 097 201,315	497 571,300
Disponibilités		450 358,234	73 424,177
Créances d'exploitation	6	<u>6,200</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 953 243,226</u>	<u>1 772 807,782</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	7	33 713,302	3 531,481
Autres créditeurs divers	8	42 058,827	4 095,230
TOTAL PASSIF		<u>75 772,129</u>	<u>7 626,711</u>
ACTIF NET			
Capital	9	2 822 624,641	1 730 692,661
Sommes distribuables			
Sommes distribuables des exercices antérieurs		18,743	2,645
Sommes distribuables de l'exercice		54 827,713	34 485,765
ACTIF NET		<u>2 877 471,097</u>	<u>1 765 181,071</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 953 243,226</u>	<u>1 772 807,782</u>

ETAT DE RESULTAT
(Montants exprimés en dinars)

	<i>Note</i>	<i>Exercice clos le</i>	
		31 décembre 2014	31 décembre 2013
Revenus du portefeuille-titres	10	93 404,867	75 168,559
Dividendes		81 187,383	50 840,168
Revenus des obligations et valeurs assimilées		12 217,484	24 328,391
Revenus des placements monétaires	11	49 711,632	26 436,647
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		143 116,499	101 605,206
Charges de gestion des placements	12	(77 825,498)	(46 556,855)
REVENU NET DES PLACEMENTS		65 291,001	55 048,351
Autres charges	13	(5 699,451)	(7 466,655)
RESULTAT D'EXPLOITATION		59 591,550	47 581,696
Régularisation du résultat d'exploitation		(4 763,837)	(13 095,931)
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		54 827,713	34 485,765
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		4 763,837	13 095,931
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		170 177,564	(107 878,843)
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		(60 490,654)	5 667,889
Frais de négociation		(434,975)	(621,689)
RESULTAT DE L'EXERCICE		168 843,485	(55 250,947)

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars)

	<i>Exercice clos le</i>	
	31 décembre 2014	31 décembre 2013
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT	168 843,485	(55 250,947)
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION		
Résultat d'exploitation	59 591,550	47 581,696
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	170 177,564	(107 878,843)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(60 490,654)	5 667,889
Frais de négociation de titres	(434,975)	(621,689)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	(54 995,330)	(30 093,782)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	998 441,871	(899 226,319)
Souscriptions		
- Capital	1 312 038,464	40 267,024
- Régularisation des sommes non distribuables	20 672,687	(582,464)
- Régularisation des sommes distribuables	23 910,502	669,793
Rachats		
- Capital	(346 940,793)	(943 809,736)
- Régularisation des sommes non distribuables	(3 090,313)	21 666,203
- Régularisation des sommes distribuables	(8 148,676)	(17 437,139)
- Droits de sortie	-	-
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 112 290,026	(984 571,048)
ACTIF NET		
En début d'exercice	1 765 181,071	2 749 752,119
En fin d'exercice	2 877 471,097	1 765 181,071
NOMBRE DE PARTS		
En début d'exercice	17 644	26 440
En fin d'exercice	27 483	17 644
VALEUR LIQUIDATIVE	104,700	100,044
TAUX DE RENDEMENT	6,61%	(2,58%)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2014

NOTE 1 : PRESENTATION DU FONDS

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de type mixte, régi par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Il a été créé le 16 Septembre 2010 à l'initiative de la société « Héliion Capital » et la «BIAT » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 03 Novembre 2010.

Il a pour objet la constitution et la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Le capital initial s'élève à D : 100.000 divisé en 1.000 parts de D : 100 chacune. Sa durée de vie est de 99 ans à compter de la date de sa création.

Etant une copropriété de valeurs mobilières dépourvue de la personnalité morale, le fonds se trouve en dehors du champ d'application de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus encaissés au titre des placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

« FCP HELION ACTIONS DEFENSIF » est un fonds commun de placement de distribution.

Le dépositaire de ce fonds est la BIAT. Le gestionnaire étant Héliion Capital.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2014, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par l'arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1-Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le fonds.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2-Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 décembre 2014 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3-Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3.4-Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice

3.5-Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 1.405.677,477 et se détaille ainsi :

	Nombre de titres	coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2014	% Actif net 31/12/2014
Actions & droits rattachés		1 044 639,244	1 065 049,282	37,01%
ASSAD	8 611	85 221,897	68 999,943	2,40%
NBL	10 835	90 095,380	75 194,900	2,61%
TPR	17 550	95 694,842	75 780,900	2,63%
SFBT	2 892	32 859,532	65 104,704	2,26%
BT	8 028	69 948,771	84 558,924	2,94%
MAGASIN GENERAL	2 100	58 587,957	66 931,200	2,33%
MONOPRIX	3 784	105 618,244	82 998,256	2,88%
CITY CARS	7 488	85 288,910	85 909,824	2,99%
ASTREE	1 059	79 655,770	57 810,810	2,01%
EURO-CYCLES	3 189	30 064	52 216,686	1,81%
ONE TECH HOLDING	15 935	103 577,500	114 811,675	3,99%
ATTIJARI BANK	1 200	20 999,000	28 627,200	0,99%
UIB	5 100	57 360,000	75 168,900	2,61%
CEREALIS	19 210	129 667,500	130 935,360	4,55%
Obligations de sociétés & valeurs assimilées		193 560,000	198 059,987	6,88%
Bons du trésor assimilables		193 560,000	198 059,987	6,88%
BTA 10-2018-5,50%	200	193 560,000	198 059,987	6,88%
Titres des Organismes de Placement Collectif		141 162,283	142 568,208	4,95%
SICAV TRESOR	537	55 093,286	55 308,852	1,92%
FCP Hélion Monéo	839	86 068,997	87 259,356	3,03%
TOTAL		1 379 361,527	1 405 677,477	48,85%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			47,60%	

Les mouvements enregistrés durant l'exercice sur le poste "Portefeuille - titres", sont indiqués ci-après :

	<u>Coût</u> <u>d'acquisition</u>	<u>intérêts courus</u> <u>nets</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values latentes</u>	<u>Valeur</u> <u>au 31 décembre</u>	<u>Plus (moins)</u> <u>values</u> <u>réalisées</u>
Soldes au 31 décembre 2013	1 342 515,563	5 159,452	(145 862,710)	1 201 812,305	
Acquisitions de l'exercice					
Titres cotés	303 936,870			303 936,870	
Bons du trésor assimilables (BTA)					
Titres OPCVM	1 897 280,153			1 897 280,153	
Cessions de l'exercice					
Titres cotés	(214 104,192)			(214 104,192)	(20 183,792)
Titres OPCVM	(1 842 186,867)			(1 842 186,867)	(32 226,862)
Bons du trésor assimilables (BTA)	(108 080,000)			(108 080,000)	(8 080,000)
Variation des plus ou moins value sur portefeuilles titres			170 177,564	170 177,564	
Variations des intérêts courus		(3 158,356)		(3 158,356)	
Soldes au 31 décembre 2014	1 379 361,527	2 001,096	24 314,854	1 405 677,477	(60 490,654)

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à D : 1.097.201,315, se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% actif net
Dépôts à Terme		600 000,000	600 747,375	20,88%
Placement_92j_6,33% (au 24-03-2015)		200 000,000	200 277,479	6,96%
Placement_92j_6,33% (au 31-03-2015)		100 000,000	100 041,622	3,48%
Placement_120j_6,43% (au 21-04-2015)		200 000,000	200 281,863	6,96%
Placement_183j_6,68% (au 23-06-2015)		100 000,000	100 146,411	3,48%
Billets de trésorerie émis par les sociétés cotées ou bénéficiant d'une notation:		494 496,314	496 453,940	17,25%
Attijari Leasing pour 90 jours (au 08-01-2015)		247 248,157	248 226,970	8,63%
SOTUVER pour 90 jours (au 18-02-2015)		247 248,157	248 226,970	8,63%
TOTAL		1 094 496,314	1 097 201,315	38,13%
Pourcentage par rapport au total des Actifs			37,15%	

Note 6 : Créances d'exploitation

Cette rubrique présente au 31 décembre 2014 un solde de D : 6,200, contre un solde nul au 31/12/2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Dividende à recevoir	6,200	-
Total	6,200	-

Note 7 : Opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 33.713,302, contre D : 3.531,481 au 31/12/2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	32 872,567	2 954,781
Rémunération du dépositaire	840,735	576,700
Total	33 713,302	3 531,481

Note 8 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2014 à D : 42.058,827, contre D : 4.095,230 au 31/12/2013 et s'analyse comme suit :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Achat des titres à décaisser	37 775,681	-
Rémunération du commissaire aux comptes	3 251,537	3 345,622
Redevance du CMF	242,269	150,151
Etat, retenue à la source	640,269	443,309
Autres	149,071	156,148
Total	42 058,827	4 095,230

Note 9 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital, au cours de l'exercice, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2013

Montant	1 730 692,661
Nombre de parts émises	17 644
Nombre de copropriétaires	17

Souscriptions réalisées

Montant	1 312 038,464
Nombre de parts émises	13 376
Nombre de copropriétaires nouveaux	2

Rachats effectués

Montant	(346 940,793)
Nombre de parts rachetées	(3 537)
Nombre de copropriétaires sortants	(3)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	170 177,564
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	(60 490,654)
Régularisation des sommes non distribuables	17 582,374
Droits de sortie	-
Frais de négociations	(434,975)

Capital au 31-12-2014

Montant	2 822 624,641
Nombre de parts	27 483
Nombre de copropriétaires	16

Note 10 : Revenus du portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 93.404,867, contre D : 75.168,559 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2014	Année 2013
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		
- intérêts (BTA)	12 217,484	24 328,391
<u>Dividendes</u>		
-des titres cotés	28 905,410	28 576,020
-des titres OPCVM	52 281,973	22 264,148
TOTAL	93 404,867	75 168,559

Note 11 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 49.711,632, contre D : 26.436,647 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	Année 2014	Année 2013
Intérêts des comptes à terme	15 751,320	1 157,260
Intérêts des billets de trésorerie	33 912,617	24 043,449
Intérêts des bons de trésor à court terme (BTC)	-	1 185,371
Intérêts des dépôts à vue	47,695	50,567
TOTAL	49 711,632	26 436,647

Note 12 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31 décembre 2014 à D : 77.825,498 contre D : 46.556,855 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant ainsi :

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Rémunération du gestionnaire	74 832,535	43 741,230
Rémunération du dépositaire	2 992,963	2 815,625
Total	<u>77 825,498</u>	<u>46 556,855</u>

Note 13 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au 31 décembre 2014 à D : 5.699,451, contre D : 7.466,655 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillant comme suit:

	<u>31/12/2014</u>	<u>31/12/2013</u>
Redevance CMF	2 536,419	2 386,134
Honoraires commissaire aux comptes	3 005,612	4 922,821
Services bancaires	-	0,780
Publications	148,920	148,920
Autres	8,500	8,000
Total	<u>5 699,451</u>	<u>7 466,655</u>

Note 14 : Autres informations

14.1. Données par part et ratios pertinents

<u>Données par part</u>	<u>2014</u>	<u>2013</u>	<u>2012</u>	<u>2011</u>
Revenus des placements	5,207	5,759	2,903	2,063
Charges de gestion des placements	(2,832)	(2,639)	(1,648)	(1,649)
Revenus net des placements	<u>2,376</u>	<u>3,120</u>	<u>1,255</u>	<u>0,414</u>
Autres charges	(0,207)	(0,423)	(0,168)	(0,314)
Résultat d'exploitation (1)	<u>2,168</u>	<u>2,697</u>	<u>1,087</u>	<u>0,099</u>
Régularisation du résultat d'exploitation	(0,173)	(0,742)	0,190	0,158
Sommes distribuables de l'exercice	<u>1,995</u>	<u>1,955</u>	<u>1,276</u>	<u>0,258</u>

Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	6,192	(6,114)	(2,102)	2,053
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	(2,201)	0,321	(0,004)	0,422
Frais de négociation de titres	(0,016)	(0,035)	(0,042)	(0,085)
Plus (ou moins) valeurs sur titres et frais de négociation (2)	3,975	(5,828)	(2,148)	2,390
Résultat net de l'exercice (1) + (2)	6,144	(3,131)	(1,062)	2,518
Droit d'entrée et de sortie	-	-	-	0,029
Résultat non distribuable de l'exercice	3,975	(5,828)	(2,148)	2,419
Régularisation du résultat non distribuable	0,640	1,195	2,664	(0,212)
Sommes non distribuables de l'exercice	4,615	(4,633)	0,515	2,207
Distribution de dividende	1,954	1,277	0,257	-
Valeur liquidative	104,700	100,044	104,000	102,465
Ratios de gestion des placements				
Charges de gestion des placements/ actif net moyen	2,77%	2,59%	1,60%	1,63%
Autres charges / actif net moyen	0,20%	0,41%	0,16%	0,31%
Résultat distribuable de l'exercice / actif net moyen	1,95%	1,92%	1,24%	0,25%

14.2 Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion de "FCP Hélion Actions Défensif" est confiée à la Société de gestion "Hélion Capital". Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière du fonds. En contre partie de ses prestations, le gestionnaire perçoit:

- Une rémunération en hors taxes de 1,55% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien
- Une commission de surperformance si "FCP Hélion Actions Défensif " réalise un rendement supérieur à un taux objectif égal au cinquième du taux d'évolution de TUNINDEX. Cette commission, qui est de 20% majorée de la TVA, est calculée sur la base du différentiel entre le rendement réalisé et l'objectif de rendement calculé sur la base de l'indice de TUNINDEX affiché par la BVMT à la date de calcul de la V.L.

La BIAT assure la fonction de dépositaire de fonds et de titres. En contre partie de ses prestations, le dépositaire perçoit une rémunération annuelle de 0,1% HT, calculée sur la base de l'actif net quotidien, avec un minimum annuel de D : 1.000 dinars HT.